

MISSIONS / DOMAINES DE COMPETENCE

- ▶ Réaliser des reconnaissances, sauvetages ou mises en sécurité de 20 personnes encerclées par les eaux.
- ▶ Procéder au ravitaillement de la population en zone inondée.

MOYENS A ENGAGER

▶ COMPOSITION :

- ▶ 1 VLHR chef de groupe
- ▶ 2 VLHR + BLS
- ▶ 1 VPL + BMS
- ▶ 1 CCFM



Favoriser des engins avec prise d'air en partie haute ou cloche moteur.

REGLES D'ENGAGEMENT

- ▶ Sur demande du COS en exercice ou du COZ si engagement hors département.
- ▶ Au départ des secours, désigner :
 - ▶ un CDG,
 - ▶ le point de rassemblement des moyens,
 - ▶ la fréquence radio de transit,
 - ▶ la durée prévisible de la mission.
- ▶ Si départ hors département :
 - ▶ informer la chaîne de commandement, Dir garde et autorités préfectorales,
 - ▶ aborder l'aspect logistique suivant la durée de la mission (voir NSP et logigramme soutien logistique du CDSP 63).

REFERENCES OFFICIELLES

- ▶ Ordre d'Opérations Zonal.
- ▶ Composition des groupes d'intervention définis par la zone de défense Sud/Est.

Rédacteur	Relecture	Date	Validation DDSIS
		10.6.20	

Le Contrôleur général Jean-Philippe RIVIERE
Directeur départemental du Service
d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme
Chef du Corps départemental